



Commission économique pour l'Europe

Comité des politiques de l'environnement

**Comité directeur pour l'éducation
au service du développement durable****Quinzième réunion**

Genève, 19 et 20 octobre 2020

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour**Ordre du jour provisoire annoté révisé de la quinzième
réunion****Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le lundi 19 octobre 2020
à 10 heures*****I. Ordre du jour provisoire**

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour.
2. Élection du Bureau.
3. Mise en œuvre de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable :
 - a) Résumé des résultats du rapport d'étape sur la phase IV de la mise en œuvre ;
 - b) Communication d'informations actualisées sur la mission et les méthodes de travail du Comité directeur et le rôle des points de contact nationaux dans le contexte de la conjoncture actuelle et des nouvelles priorités pour l'avenir ;
 - c) Résultats des activités de renforcement des capacités.
4. Situation du fonds d'affectation spéciale, ressources nécessaires et mobilisation de financements.

* Des procédures d'accréditation s'appliquent à tous les représentants qui participent à des réunions au Palais des Nations. Ceux-ci sont donc priés de remplir le formulaire d'inscription en ligne (<https://indico.un.org/event/31150/>), une semaine au plus tard avant la réunion. Avant de se rendre à la réunion, les représentants devront obtenir un badge auprès du Groupe des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté de l'Office des Nations Unies à Genève, au portail de Pregny, 14, avenue de la Paix (voir le plan et d'autres informations pratiques sur le site Web de la Commission économique pour l'Europe à l'adresse suivante : <http://www.unece.org/fr/info/events/informations-pratiques-pour-les-delegues.html>). En cas de difficultés, ils sont invités à contacter le secrétariat par téléphone au numéro suivant : +41 22 917 6307.



5. Préparatifs de la troisième Réunion de haut niveau des ministères de l'éducation et de l'environnement organisée par la Commission économique pour l'Europe en 2021 :
 - a) Questions d'organisation concernant la neuvième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe » ;
 - b) Préparatifs du pays hôte ;
 - c) Documents officiels à examiner à la troisième Réunion de haut niveau des ministères de l'éducation et de l'environnement ;
 - d) Ressources nécessaires.
6. Résultats des trois réunions du Groupe spécial de la planification stratégique et des travaux ultérieurs du groupe :
 - a) Projet de note de réflexion sur le cadre de mise en œuvre pour l'après-2019 ;
 - b) Projet de plan de travail relatif au cadre de mise en œuvre pour l'après-2019.
7. Résultats des trois réunions du Groupe spécial des indicateurs et des travaux ultérieurs du groupe : le projet de modèle de présentation de rapports sur la mise en œuvre de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable (2021-2030).
8. Résultats de la première réunion du Groupe spécial de la jeunesse et des travaux ultérieurs du groupe.
9. L'éducation en vue du développement durable et la jeunesse : initiatives et mesures en faveur de l'éducation en vue du développement durable.
10. Activités récentes d'autres instances internationales visant à promouvoir l'éducation en vue du développement durable.
11. Participation du Comité directeur aux prochaines réunions d'enceintes régionales et internationales.
12. Renforcement des synergies avec d'autres organisations et processus.
13. Publication de travaux sur l'éducation en vue du développement durable par des pays de la région de la Commission économique pour l'Europe.
14. Intégration des questions de genre dans l'éducation en vue du développement durable
15. Calendrier des réunions.
16. Questions diverses.
17. Clôture de la réunion.

II. Ordre du jour provisoire annoté

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

Date et heure : lundi 19 octobre, 10 heures-10 h 10.

1. Le Comité directeur pour l'éducation au service du développement durable de la Commission économique pour l'Europe (CEE) devrait adopter l'ordre du jour de sa quinzième réunion, tel qu'il figure dans le présent document. Le projet d'ordre du jour a été établi par le secrétariat et la Présidente du Comité, en concertation avec le Bureau¹.

¹ L'ordre du jour provisoire annoté révisé et les autres documents de la réunion, y compris les documents informels, seront publiés sur la page Web de la réunion : www.unece.org/index.php?id=53412.

Document(s) :

Ordre du jour provisoire annoté révisé de la quinzième réunion (ECE/CEP/AC.13/2020/1/Rev.1).

2. Élection du Bureau

Date et heure : lundi 19 octobre, 10 h 10-10 h 20.

2. Conformément au mandat du Comité directeur adopté par les ministères de l'éducation et de l'environnement à leur deuxième réunion de haut niveau (Batumi (Géorgie), 8 juin 2016), pour la cinquième phase de mise en œuvre, un(e) président(e), un(e) vice-président(e) et les membres du Bureau seront élus parmi les représentants des États membres de la CEE présents à la réunion. Les membres du Bureau seront représentatifs de différents secteurs (dont ceux de l'environnement et de l'éducation) et assumeront leurs fonctions jusqu'à l'élection de leurs successeurs (ECE/BATUMI.CONF/2016/11, annexe II, par. 5). Ils sont rééligibles.

3. Conformément à ce qui précède, le Comité sera invité à élire le/la président(e) et les autres membres du Bureau. Le secrétariat invitera les États membres souhaitant soumettre des candidatures à l'élection du Bureau à se manifester. La liste préliminaire des candidats proposés sera diffusée par courriel avant la réunion (document d'information n° 1).

Document(s) :

Note by the secretariat in consultation with the Chair of the Steering Committee "The Bureau of the Steering Committee on Education for Sustainable Development" (document d'information n° 1).

3. Mise en œuvre de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable**a) Résumé des résultats du rapport d'étape sur la phase IV de la mise en œuvre**

Date et heure : lundi 19 octobre, 10 h 20-11 h 20.

4. Le Comité directeur sera informé du résumé des conclusions du quatrième cycle de présentation de rapports obligatoires, qui a couronné la phase IV (2017-2019) de la mise en œuvre de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable (document d'information n° 2).

5. Le Comité sera invité à examiner les progrès et les difficultés dont il est question dans les rapports nationaux de mise en œuvre, et en particulier à étudier les conséquences qui découlent des conclusions du quatrième cycle d'établissement de rapports pour la mise en œuvre des activités au-delà de la phase IV.

6. Les pays seront invités à compléter l'exposé du secrétariat en présentant les principales activités et initiatives entreprises depuis la quatorzième réunion du Comité directeur, tenue à Genève les 2 et 3 mai 2019.

Document(s) :

Fourth evaluation report on the implementation of the United Nations Economic Commission for Europe Strategy for Education for Sustainable Development during 2017-2019 (document d'information n° 2).

b) Communication d'informations actualisées sur la mission et les méthodes de travail du Comité directeur et le rôle des points de contact nationaux dans le contexte de la conjoncture actuelle et des nouvelles priorités pour l'avenir

Date et heure : lundi 19 octobre, 11 h 20-11 h 40.

7. Le secrétariat fera un bref exposé sur les méthodes de travail du Comité directeur et le rôle des points de contact nationaux, l'objectif étant d'informer les nouveaux membres des travaux menés à ce jour par le Comité directeur, et de servir d'introduction à un éventuel débat sur la mission du Comité et les nouvelles priorités survenues dans le contexte actuel, depuis l'apparition de la pandémie à coronavirus (COVID-19).

c) Résultats des activités de renforcement des capacités

Date et heure : lundi 19 octobre, 11 h 40-11 h 50.

8. Le secrétariat informera les participants à propos d'un atelier de renforcement des capacités financé par la Suisse devant se tenir en Azerbaïdjan, et des activités de promotion de l'éducation en vue du développement durable menées au niveau national.

4. Situation du fonds d'affectation spéciale, ressources nécessaires et mobilisation de financements

Date et heure : lundi 19 octobre, 11 h 50-12 h 05.

9. Le secrétariat rendra compte des contributions reçues depuis la dernière réunion du Comité, sur la base d'une note informelle (document d'information n° 3) qui sera soumise au Comité pour examen. Étant donné que la situation financière concernant la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable est très difficile et que les activités régionales sont financées exclusivement par des contributions des États membres au fonds d'affectation spéciale, il est indispensable que les États membres indiquent par avance les contributions qu'ils entendent verser.

10. Le/la Président(e) du Comité directeur invitera les membres du Comité et les coordonnateurs nationaux à examiner la situation financière compte tenu des activités menées dans le cadre de la Stratégie au cours des dernières années afin d'envisager d'autres manières de procéder, comme la participation à des projets externes en collaboration avec des partenaires de l'Union européenne ou d'autres institutions internationales de développement concernées, et l'apport de contributions en nature à différentes activités de programme.

11. Le Comité directeur sera invité à examiner où axer les activités de renforcement des capacités au cours de la prochaine décennie et à dégager des thématiques prioritaires découlant du projet de note de réflexion sur le cadre de mise en œuvre pour l'après-2019. À ce sujet, les pays seront invités à indiquer s'ils souhaitent organiser et accueillir des ateliers de renforcement des capacités ou d'autres activités pertinentes.

12. Au cours du débat, le Comité directeur devrait rechercher des façons de mobiliser des fonds supplémentaires pour les activités de renforcement des capacités prévues aux niveaux national et sous-régional, en se référant notamment à l'exemple de la Suisse, qui au cours des dernières années a fourni des fonds pour l'organisation dans des États membres intéressés d'ateliers de renforcement des capacités visant à intégrer l'éducation en vue du développement durable dans l'éducation et la formation techniques et professionnelles.

Document(s) :

Contributions, incurred expenses and estimated resource requirements (document d'information n° 3).

5. Préparatifs de la troisième Réunion de haut niveau des ministères de l'éducation et de l'environnement organisée par la Commission économique pour l'Europe en 2021

a) Questions d'organisation concernant la neuvième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe »

Date et heure : lundi 19 octobre, 12 h 05-12 h 30.

13. À sa vingt-cinquième session (Genève, 13-15 novembre 2019), le Comité des politiques de l'environnement de la CEE a remercié le Gouvernement chypriote d'avoir proposé d'accueillir la neuvième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe », y compris la troisième Réunion de haut niveau des ministères de l'éducation et de l'environnement ; a accueilli avec intérêt les informations fournies par la délégation chypriote concernant cette proposition ; et a décidé d'organiser la neuvième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe », y compris la troisième Réunion de haut niveau des ministères de l'éducation et de l'environnement, à Nicosie, du 3 au 5 novembre 2021. Il s'est félicité des progrès accomplis dans les travaux du Comité directeur pour l'éducation au service du développement durable et a encouragé ses propres membres à coopérer avec le Comité directeur, notamment en vue des préparatifs de la neuvième Conférence ministérielle (ECE/CEP/2019/15, par. 27 et 47 e)).

14. À la même session, le Comité des politiques de l'environnement a examiné les principales questions d'organisation et le cadre proposé pour la préparation de la Conférence ministérielle de Nicosie, afin de faire avancer les préparatifs. Il a invité Chypre à participer activement aux prochaines réunions de son Bureau afin de tenir le Comité et le Bureau informés de l'avancement de tous les préparatifs nécessaires (ECE/CEP/2019/15, par. 22 à 27).

15. Toutefois, comme plusieurs grandes réunions et conférences ont été reportées en raison des effets de la pandémie de COVID-19, les dates actuellement convenues pour la Conférence de Nicosie coïncident maintenant avec les dates nouvellement fixées pour la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (1^{er}-12 novembre 2021). C'est pourquoi, à la réunion virtuelle qu'il a tenue le 4 juin 2020, le Bureau du Comité des politiques de l'environnement a décidé de recommander au Comité, à la vingt-sixième session annuelle de celui-ci (9-11 novembre 2020, Genève), d'envisager de reporter la neuvième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe » à 2022 (de préférence à la fin du printemps ou au début de l'été).

16. Le Comité directeur sera informé des décisions pertinentes prises par le Comité des politiques de l'environnement ou attendues de lui, notamment en ce qui concerne les questions d'organisation relatives à la neuvième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe », le cadre proposé pour la préparation de la Conférence et les ressources requises pour accueillir cette manifestation (document d'information n° 4).

Document(s) :

Organizational issues for the Ninth Environment for Europe Ministerial Conference, including the Third High-level Meeting of Education and Environment Ministries (document d'information n° 4).

b) Préparatifs du pays hôte

Date et heure : lundi 19 octobre, 12 h 30-12 h 45.

17. Le Comité directeur sera informé des préparatifs mis en œuvre par le pays hôte de la neuvième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe », y compris la troisième Réunion de haut niveau des ministères de l'éducation et de l'environnement.

c) Documents officiels à examiner à la troisième Réunion de haut niveau des ministères de l'éducation et de l'environnement

Date et heure : lundi 19 octobre, 12 h 45-13 heures.

18. Le Comité directeur sera informé des documents officiels à établir pour examen à la troisième Réunion de haut niveau des ministères de l'éducation et de l'environnement.

19. Le secrétariat présentera un projet de plan de la déclaration ministérielle devant être adoptée à la Réunion de haut niveau, ce projet étant établi sur la base de la déclaration adoptée à la précédente Réunion de haut niveau (document d'information n° 5).

Document(s) :

Official documents for consideration at the Third High-level Meeting of Education and Environment Ministries, including draft outline of the Ministerial Statement (document d'information n° 5).

d) Ressources nécessaires

Date et heure : lundi 19 octobre, 15 heures-15 h 15.

20. Le Comité directeur sera informé des ressources nécessaires à l'organisation de la troisième Réunion de haut niveau des ministères de l'éducation et de l'environnement (document d'information n° 6).

Document(s) :

Resource requirements for the Third High-level Meeting of Education and Environment Ministries (document d'information n° 6).

6. Résultats des trois réunions du Groupe spécial de la planification stratégique et des travaux ultérieurs du groupe

a) Projet de note de réflexion sur le cadre de mise en œuvre pour l'après-2019

Date et heure : lundi 19 octobre, 15 h 15-16 h 15.

21. Le secrétariat informera le Comité directeur des résultats de la deuxième réunion du Groupe spécial de la planification stratégique, tenue les 27 et 28 septembre 2019 à Nicosie et des réunions tenues en ligne le 30 avril et le 10 juillet 2020.

22. Le/la Président(e) du Comité directeur présentera brièvement la version révisée du projet de note de réflexion sur le cadre de mise en œuvre pour l'après-2019, élaboré par les membres du Groupe spécial (document d'information n° 7).

23. Le/la Président(e) invitera les membres du Groupe spécial à présenter le préambule et les analyses concernant chacun des quatre domaines thématiques recensés dans le projet de note de réflexion, à savoir : a) approche paninstitutionnelle ; b) éducation de qualité ; c) éducation numérique et technologies de l'information et des communications ; d) entrepreneuriat, emploi et innovation.

24. Les membres seront invités à formuler des observations sur le projet de note de réflexion sur le cadre de mise en œuvre pour l'après-2019, y compris le préambule et les analyses concernant les quatre domaines thématiques. Le secrétariat sera chargé de réunir toutes les observations et de les transmettre au Groupe spécial afin que celui-ci établisse la version révisée du projet de note de réflexion sur le cadre de mise en œuvre pour l'après-2019. Ce nouveau document révisé sera communiqué au Comité directeur pour approbation finale en vue de la soumission de la version définitive du document à la prochaine réunion du Comité, qui se tiendra en mai 2021.

Document(s) :

Draft concept note for the post-2019 implementation framework (document d'information n° 7).

b) Projet de plan de travail relatif au cadre de mise en œuvre pour l'après-2019

Date et heure : lundi 19 octobre, 16 h 15-16 h 40.

25. Le Comité sera invité à examiner la version révisée du projet de plan de travail relatif au cadre de mise en œuvre de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable pour l'après-2019 (document d'information n° 8). Ce projet de plan de travail vise à établir le programme des activités à entreprendre après 2019 afin de poursuivre la mise en œuvre de la Stratégie aux niveaux national et international conformément au mandat donné par les ministères de l'éducation et de l'environnement à leur deuxième réunion de haut niveau, compte tenu du calendrier du plan de mise en œuvre pour la phase suivant l'exécution du Programme d'action global pour l'éducation en vue du développement durable (2015-2019).

26. Le secrétariat a élaboré l'esquisse à partir du projet de note de réflexion sur le cadre de mise en œuvre pour l'après-2019, en coopération avec le Groupe spécial de la planification stratégique et le Bureau.

27. Le Comité directeur sera invité à formuler des observations sur le projet de document.

28. Le secrétariat sera chargé d'incorporer les observations formulées dans la proposition d'esquisse du projet de plan de travail relatif à la phase de mise en œuvre pour l'après-2019 et d'élaborer la version définitive de ce document en vue de sa soumission officielle à la prochaine réunion du Comité, qui se tiendra en mai 2021.

Document(s) :

Draft workplan for the post-2019 implementation framework for the United Nations Economic Commission for Europe Strategy for Education for Sustainable Development (document d'information n° 8).

7. Résultats des trois réunions du Groupe spécial des indicateurs et des travaux ultérieurs du groupe : projet de modèle de présentation de rapports sur la mise en œuvre de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable (2021-2030)

Date et heure : lundi 19 octobre, 16 40-17 h 30.

29. Le secrétariat informera brièvement le Comité directeur des résultats des trois réunions du Groupe spécial des indicateurs, tenues respectivement à Utrecht (Pays-Bas) du 23 au 25 octobre 2019, à Podgorica les 16 et 17 décembre 2019, et à Bruxelles du 12 au 14 février 2020.

30. Le Comité directeur sera invité à examiner la version révisée du projet de modèle de présentation de rapports sur la mise en œuvre de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable pour la période 2021-2030. Le Président du Groupe spécial précisera comment les observations reçues sur les nouveaux indicateurs qu'il est proposé d'inclure ont été prises en compte, et quels changements ont été apportés aux indicateurs existants dans le modèle de présentation de rapports actualisé.

31. Les membres du Comité seront invités à examiner le projet de calendrier² de présentation des rapports pour le cinquième cycle de présentation qui débutera à la fin de la prochaine phase de mise en œuvre.

² Qui doit être établi en fonction des contributions des membres du Comité et des partenaires.

32. Le secrétariat sera chargé d'introduire les modifications proposées au cours de la réunion dans le projet de modèle de présentation de rapports, et de distribuer la version révisée aux membres du Comité pour qu'ils l'examinent plus avant et fassent part de leurs observations finales au secrétariat avant la mi-août 2020. Il établira ensuite la version finale complète du projet de modèle de présentation de rapports.

33. La version finale du projet de modèle de présentation de rapports devra être examinée à la quatrième réunion du Groupe spécial des indicateurs, prévue au début de septembre 2020 aux Pays-Bas (dates, lieux et mode de réunion à confirmer), qui sera consacrée à l'intégration de toutes les observations dans le document final et à l'achèvement de ce dernier en tant que cadre définitif de suivi et d'évaluation servant de modèle pour l'établissement de rapports sur la mise en œuvre de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable pour la période 2021-2030.

34. En outre, les pays voudront peut-être exprimer leurs idées sur l'esquisse du rapport d'évaluation qui sera établie sur la base des rapports nationaux de mise en œuvre.

Document(s) :

Draft format for reporting on the implementation of the United Nations Economic Commission for Europe Strategy for Education for Sustainable Development from 2021 to 2030.

8. Résultats de la première réunion du Groupe spécial de la jeunesse et des travaux ultérieurs du groupe

Date et heure : lundi 19 octobre, 17 h30-18 heures.

35. Le Comité directeur sera brièvement informé des résultats de la première réunion du Groupe spécial de la jeunesse, qui avait pour thème « L'éducation en vue du développement durable et la jeunesse » (Vienne, 16-18 février 2020), ainsi que des autres travaux entrepris par le Groupe.

9. L'éducation en vue du développement durable et la jeunesse : initiatives et mesures en faveur de l'éducation en vue du développement durable

Date et heure : mardi 20 octobre, 10 heures-11 heures.

36. Le Comité directeur sera informé des activités de promotion de l'éducation en vue du développement durable menées par les jeunes dans la région.

37. Les États membres et les représentants de la jeunesse seront invités à informer le Comité directeur des initiatives et activités entreprises par la jeunesse au niveau national.

38. Des représentants de la jeunesse seront invités à exprimer leurs avis et opinions sur leur rôle au sein du Comité directeur et sur les mesures ou initiatives qu'il pourrait être proposé au Comité d'entreprendre en faveur des jeunes.

39. Les représentants de la jeunesse seront invités à proposer des activités ou des manifestations parallèles qui pourraient être organisées au cours de la neuvième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe ».

10. Activités récentes d'autres instances internationales visant à promouvoir l'éducation en vue du développement durable

Date et heure : mardi 20 octobre, 11 heures-11 h 20.

40. Le Comité directeur sera informé des activités de promotion de l'éducation en vue du développement durable récemment menées dans d'autres instances internationales. Il sera informé des éléments nouveaux relatifs à l'action de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) visant à mettre l'éducation au service

du développement durable à l'échelle mondiale. Le représentant de l'UNESCO donnera au Comité des informations sur :

a) La conclusion et les résultats du Programme d'action global pour l'éducation en vue du développement durable (2015-2019), y compris les points saillants d'un rapport de 2019 sur l'éducation au service du développement durable présenté à la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale et de la résolution 74/223 de l'Assemblée générale sur l'éducation au service du développement durable dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (A/RES/74/223) qui en a découlé ;

b) Des informations à jour sur la Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation pour le développement durable prévue à Berlin, initialement du 2 au 4 juin 2020 et reportée au 17-19 mai 2021, et les grandes lignes d'une feuille de route pour la mise en œuvre du cadre intitulé « L'éducation en vue du développement durable : vers la réalisation des ODD » (L'EDD pour 2030), notamment sur les plans relatifs à l'indicateur 4.7.1 des objectifs de développement durable et l'établissement de rapports sur l'EDD pour 2030.

41. Le Comité directeur sera également informé des activités récentes menées dans le cadre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (deuxième réunion du Comité méditerranéen sur l'éducation au service du développement durable et atelier régional consacré à l'EDD (Héraklion (Grèce), 24-26 juin 2019)), des résultats d'une manifestation consacrée à l'éducation en vue du développement durable, organisée en marge de la vingt-cinquième session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (Madrid, 2-13 décembre 2019) et des travaux du réseau Global Education Network Europe.

42. Le Comité directeur sera également informé des derniers faits nouveaux intervenus dans le domaine de l'éducation en vue du développement durable du fait de l'action menée dans le cadre de l'Union européenne, de l'Union pour la Méditerranée, de la Convention-cadre sur la protection et le développement durable des Carpates, du Centre européen de l'environnement et de la santé de l'Organisation mondiale de la Santé, et d'autres institutions.

43. Les États membres seront invités à informer le Comité de toutes autres activités de promotion de l'éducation en vue du développement durable menées dans des enceintes régionales ou internationales.

11. Participation du Comité directeur aux prochaines réunions d'enceintes régionales et internationales

Date et heure : mardi 20 octobre, 11 h 20-11 h 30.

44. Le Comité directeur sera invité à dresser la liste des prochaines réunions d'enceintes régionales et internationales auxquelles ses membres pourront participer, et à examiner les moyens de promouvoir ses travaux.

12. Renforcement des synergies avec d'autres organisations et processus

Date et heure : mardi 20 octobre, 11 h30-11 h 40.

45. Les délégations, en particulier celles de parties prenantes comme les organisations internationales et les organisations non gouvernementales, les centres régionaux pour l'environnement et les instituts de recherche, voudront peut-être faire part au Comité directeur de leurs activités actuelles ou prévues liées à la mise en œuvre de la Stratégie sur les plans national et international.

13. Publication de travaux sur l'éducation en vue du développement durable par des pays de la région de la Commission économique pour l'Europe

Date et heure : mardi 20 octobre, 11 h 40-12 h 15.

46. Le/la Président(e) informera les membres du Comité directeur des deux publications à paraître en 2021, à savoir le rapport d'étape sur la mise en œuvre du quatrième cycle de présentation de rapports obligatoires dans le cadre de la Stratégie et un recueil de bonnes pratiques en ce qui concerne la participation des jeunes à l'éducation en vue du développement durable dans la région de la CEE. Des projets de plans de ces deux publications seront présentés (document d'information n° 9), et les pays seront invités à faire part de leurs observations et à manifester leur intérêt à participer au processus d'élaboration.

Document(s) :

Draft outlines of the two publications to be published in 2021 (document d'information n° 9).

14. Intégration des questions de genre dans l'éducation en vue du développement durable

Date et heure : mardi 20 octobre, 12 h 15-12 h 25.

47. Le secrétariat invitera les membres à faire part de leurs réalisations en matière d'intégration des questions de genre dans l'éducation en vue du développement durable depuis la dernière réunion, puis un débat général se tiendra sur ce sujet.

15. Calendrier des réunions

Date et heure : mardi 20 octobre, 12 h 25-12 h 40.

48. Le Comité directeur sera invité à débattre de la structure et de la date de sa seizième réunion, qui aura lieu en 2021, ainsi que des prochaines réunions des groupes de travail d'experts (groupes spéciaux), dont conviendront les participants à la réunion.

16. Questions diverses

Date et heure : mardi 20 octobre, 12 h 40-12 h 50.

49. Le Comité directeur sera invité à examiner toute autre question qui pourrait être portée à son attention. Les délégations qui souhaitent proposer des questions à inscrire à l'ordre du jour sont invitées à en informer le secrétariat dès que possible.

17. Clôture de la réunion

Date et heure : mardi 20 octobre, 12 h 50-13 heures.

50. Après quelques observations finales, le/la Président(e) prononcera officiellement la clôture de la quinzième réunion.
